

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présence	
			Oui	Non
Voisinage	St-André-d'Argenteuil	Monique Rémillard	X	
	St-André-d'Argenteuil	Louise Melançon	X	
	Lachute	Rose-Marie Fairweather		X
	Mirabel	Luc Chalifoux		X
Milieu municipal	MRC d'Argenteuil	<i>Vacant</i>	N/A	
	Ville de Lachute	Aline Gravel	X	
	Ville de Mirabel	Jérôme Duguay		X
Groupes environnementaux	SOS-Déchets	Mathieu Ouellet (Président du Comité)	X	
Industrie (eaux embouteillées)	Naya	Denis Bigand		X
Secteur récréatif		Jean-Pierre Miner		X
Secteur agricole		Claude Goyer	X	

RIADM :

-

WM :

- Marc-André Desnoyers, directeur régional, lieu d'enfouissement de Lachute
- Ann Claire Caillaud, spécialiste en protection de l'environnement

EDL :

- Yves Thériault, directeur régional – Canada, centrale Lidya

ENGLOBE :

- Jean-Christian Brisson, directeur régional, centre de traitement de sol et de la biomasse – région de Montréal et Ouest du Québec

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

- Alex Craft, animateur
- Nicolas Lavoie, responsable du compte rendu

1. RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DU COMITÉ DE SUIVI DES ODEURS

Lieu d'enfouissement technique de Lachute

Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Lachute, 380 rue Principale, Lachute, QC, J8H 1Y2

8 décembre 2022, à partir de 19h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2022
3. Actions de suivi
 - 3.1. Points de suivi de la RIADM
 - Suivi des gains obtenus au niveau du prétraitement des eaux grâce à la solution court terme
 - Option long terme envisagée
 - 3.2. Certificat d'autorisation (prévu pour octobre 2022)
 - 3.3. Responsabilité du site récepteur pour Traces Québec
 - 3.4. Matériaux médicaux acceptés au site
4. Présentation thématique sur les biogaz
 - 4.1. Vue d'ensemble – gestion des biogaz au site
 - 4.2. Présentation/bilan des opérations chez EDL
 - Suivis - têtes de puits et stations de pompage
 - Bilan de la valorisation et de l'utilisation de la torchère
 - Échantillonnage annuel aux torchères
 - Évaluation de la production annuelle de biogaz
 - 4.3. Suivis environnementaux reliés aux biogaz
 - Niveaux d'eau et concentrations de méthane - puits de surveillance
 - Bâtiments et installations
 - Suivi des relevés des émissions surfaciques
 - Campagnes été et automne 2022
 - Bilan annuel
5. Centrale électrique (EDL)
6. Fonds de post-fermeture (RIADM)
7. Bilan du tonnage (WM)

8. Faits saillants - suivi des opérations (août, septembre, octobre 2022)
 - 8.1. WM
 - 8.2. Englobe
 - 8.3. EDL

9. Faits saillants – suivi environnemental (mai, juin, juillet, août, septembre, octobre 2022)

10. Faits saillants – suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCC (août , septembre, octobre 2022)

11. Calendrier annuel 2023
 - 11.1. Identification des dates
 - 11.2. Thèmes de la rencontre de mars 2023

12. Varia

13. Levée de la réunion

**COMITÉ DE VIGILANCE ET COMITÉ DE SUIVI DES ODEURS
LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LACHUTE
POINTS DE SUIVI au 21 février 2023**

Date de la réunion	Action	Responsable	Complété le	Commentaires
8 décembre 2022	Partager à la Régie le souhait de faire une visite de l'écocentre en dehors du comité (analogue à la visite de Tri-centris)	WM	À faire	Ce suivi devait être fait par WM avec la RIADM dans la rencontre de debriefing T4-2022.
8 décembre 2022	Lors de l'obtention de chacune des deux parties du CA (travaux et opérations) en faire parvenir une copie au comité au moins une semaine avant la rencontre de comité.	WM	À faire	
8 décembre 2022	Lorsque des documents importants sont envoyés au membre du comité, les envoyer plus d'une semaine avant la rencontre de comité	WM	En continu	Il a été demandé d'envoyer tout document substantiel au moins une semaine avant la rencontre de comité pour laisser le temps aux membres d'en prendre connaissance.
8 décembre 2022	Partager le rapport de tonnage : <ul style="list-style-type: none"> Partager à chaque comité les données fournies mensuellement par la Régie Partager à T2 les répartitions par municipalité Partager à T4 les données présentées au ministère 	WM	Intégrer au calendrier 2023	Important pour calendrier thématique : pour le Bilan de tonnage, il a été proposé de partager les données présentées au ministère à la fin de l'année (T4) et de présenter les répartitions par municipalité à la rencontre T2. Les données de tonnage fournies par la Régie seront incluses dans les envois à chaque rencontre.
8 décembre 2022	Présentation par Englobe du dossier des biosolides et des liens avec les opérations au site de Lachute.	Englobe	À faire	Il a été demandé à la fin de la rencontre T4-2022 de préciser si la sortie médiatique à propos des biosolides (dont certaines composantes sont indestructibles) est un enjeu à la plateforme d'Englobe.
8 décembre 2022	S'assurer que l'entretien sur la rue des Sources est réalisé	WM	À faire	Un membre du comité a indiqué qu'un entretien était nécessaire sur la rue des

Annexe 3

Tableau des actions de suivi

				sources. Un rappel a été fait à Marc-André le lendemain de la rencontre.
08 septembre 2022	Revenir sur le matériel médical accepté au site	WM	8 décembre 2022	Question lors de la visite de site (poste de pesée)
9 décembre 2021	Faire un suivi des gains obtenus au niveau du prétraitement des eaux grâce à la solution mise en place à court terme	RIADM	À faire	Suivi sur les solutions de prétraitement des eaux prévu en 2022 (toujours à l'étude).
9 décembre 2021	Préciser la nature des gaz rejetés après la combustion du biogaz	EDL	9 décembre 2022	Présentation sur les biogaz prévue en décembre 2022
9 décembre 2021	Présenter le bilan des GES générés par tonne de matière résiduelle entrant au site	WM	8 décembre 2022	Présentation sur les GES de T3-2023
10 juin 2021	Faire une démarche de relance auprès des membres, notamment auprès des municipalités	TES	À faire	Relances effectuées suite aux élections municipales
10 juin 2021	Informé le Comité de tout changement aux échéanciers prévus au projet de plateforme pour le traitement des sols contaminés	Englobe	En continu	Ne reste que le suivi sur le déménagement de l'ancien compost vers la nouvelle plateforme.



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Actions de suivi
- Présentation thématique sur les biogaz (EDL / WM)
- Centrale électrique (EDL)
- Fonds de post-fermeture (RIADM)
- Bilan du tonnage (WM)
- Faits saillants – suivi environnemental (T3 et T4 2022)
- Suivi des signalements, des événements nuisibles et des visites du MELCC
- Varia

2





Actions de suivi

- Points de suivi de la RIADM prévue à T3-2022
 - Suivi des gains obtenus au niveau du prétraitement des eaux grâce à la solution court terme
 - Option long terme envisagée
- Certificat d'autorisation
- Responsabilité du site récepteur pour Traces Québec
- Matériaux médicaux acceptés au site

Actions de suivi- Suivi des gains obtenus au niveau du prétraitement des eaux grâce à la solution court terme

Remplacement du rideau de séparation du bassin aéré et optimisation du système d'aération

- Meilleur contrôle des MES
- Optimisation du prétraitement lorsque la température le permet

5



Actions de suivi- Option long terme envisagée

- Plusieurs discussions en cour

6



Actions de suivi- Certificat d'autorisation

Les autorisations de la Phase 4 seront données en deux temps :

- CA pour l'aménagement prévu d'ici la fin de l'année
- CA pour l'opération de la Phase 4 prévue dans la première moitié de 2023

7



Actions de suivi- Responsabilité Traces Québec

Règlementation ministérielle

- En attente d'un retour du ministère

8



Actions de suivi- Matériaux médicaux acceptés

Règlements:

- Règlement sur l'enfouissement
- Règlement sur les déchets biomédicaux
- Règlement sur les matières dangereuses

Accepté	Non accepté
Déchets autoclavés	Déchets saturé de sang humain ou animal
	Déchets dangereux
	Déchets de laboratoires

9



Présentation thématique sur les biogaz

Gestion des biogaz- Vue d'ensemble

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques dans les cellules
- Principalement composés de méthane et de gaz carbonique
- Depuis 2009, le règlement exige que l'ensemble des biogaz soient captés, puis détruits (brûlés ou valorisés).

RIADM	EDL	WM	Englobe
<ul style="list-style-type: none">• Lien entre les partenaires et le Ministère de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement et entretien du réseau de captage• Gestion des biogaz (valorisation et/ou combustion)	<ul style="list-style-type: none">• Suivis environnementaux• Construction des tranchées horizontales	N/A

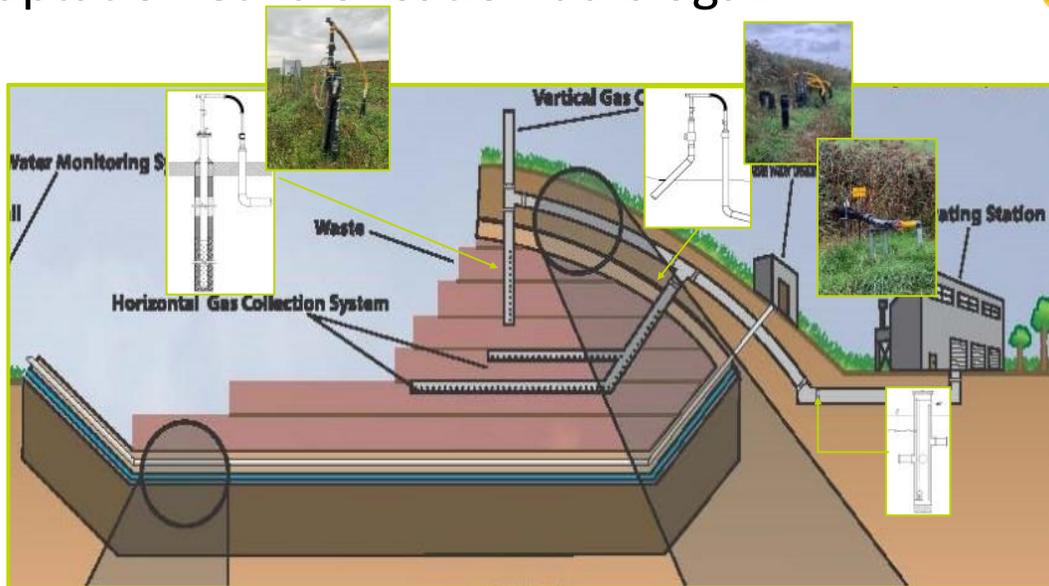
11



La gestion des biogaz au LET Lachute

Yves Thériault, 8 décembre 2022

Captation et valorisation du biogaz



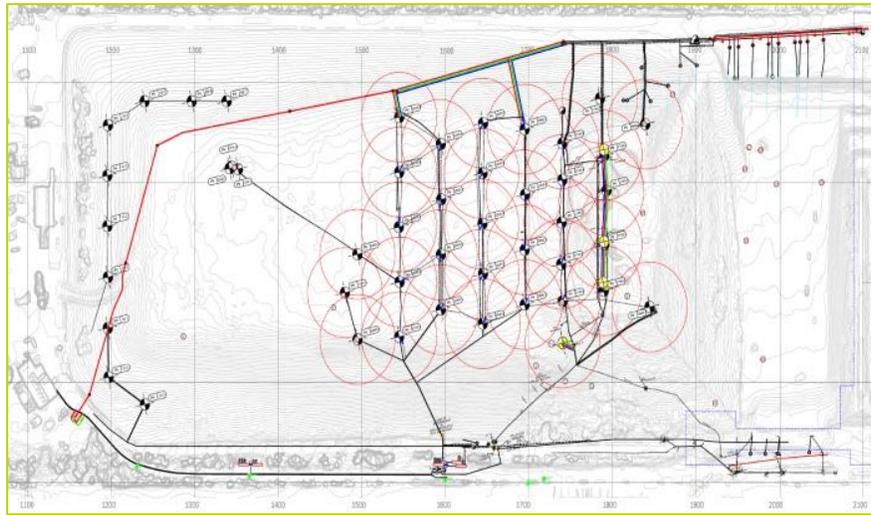
Vue aérienne du site



14



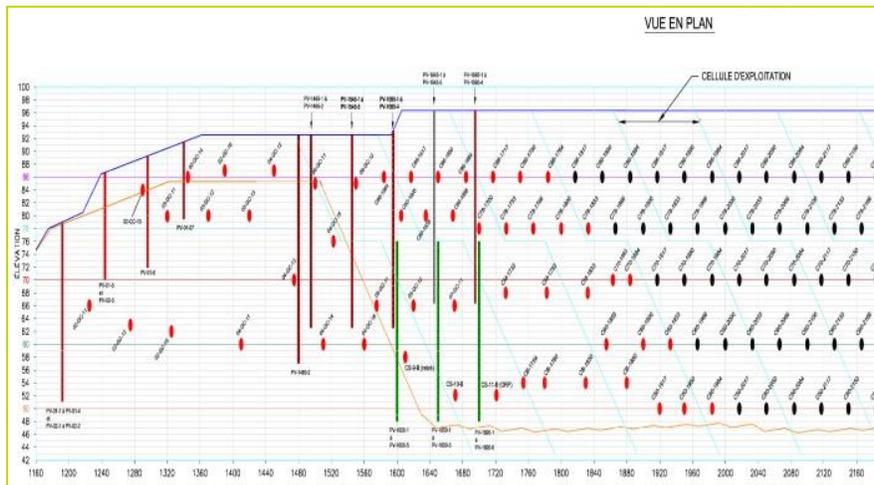
Puits verticaux



15



Puits horizontaux



16

Échantillonnage



17

Échantillonnage



18

Échantillonnage



19

Points d'échantillonnage



20

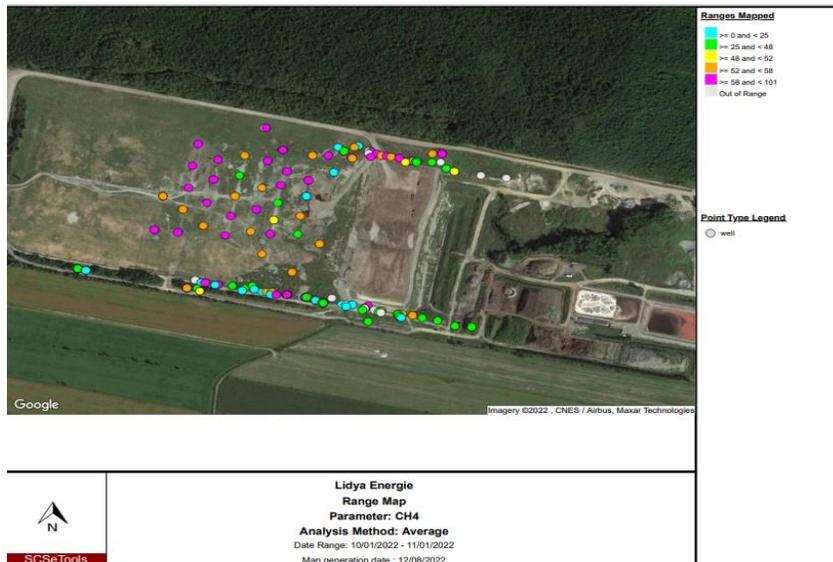


Rapport et suivi (SCSe Tools)

Point ID	Point Name	Status	Record Date	CH4	CO2	CO	SO2	NOx	Temp (T)	Humidity (H)	Max CH4	Max CO2	Max CO	Max SO2	Max NOx	Max Temp	Max Humidity
PV1740-9	PV1740-9	Active	10/21/2021 11:08:00 AM	58.7	21.1	0.2	0.0	0.0	61.6	61.6	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00
PV1746-1	PV1746-1	Active	10/20/2021 10:51:00 AM	58.8	21.4	0.0	0.0	0.0	62.1	62.3	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00	48.00
CM-1780	CM-1780	Active	10/20/2021 09:22:00 AM	58.3	21.4	0.0	0.0	0.0	68.2	69.0	49.02	47.15	47.15	47.15	-0.76	-2.36	0.0
PV1746-4	PV1746-4	Active	10/21/2021 11:13:00 AM	58.3	21.7	0.0	0.0	0.0	68.8	68.8	47.05	47.10	47.10	47.10	47.10	47.10	47.10
CB-1754	CB-1754	Active	10/19/2021 03:12:00 PM	58.2	21.7	0.1	0.1	0.1	81.8	82.4	56.17	56.20	56.17	56.17	56.17	56.17	56.17
N0000012	N0000012	Active	10/22/2021 11:45:00 AM	58.2	21.8	0.0	0.0	0.0	119.3	119.3	49.02	49.02	49.02	49.02	49.02	49.02	49.02
C70-1084	C70-1084	Active	10/20/2021 11:28:00 AM	58.2	22.4	0.0	1.8	105.5	105.5	105.5	50.25	50.25	50.25	50.25	50.25	50.25	50.25
PV1545-2	PV1545-2	Active	10/21/2021 08:59:00 AM	57.8	22.0	0.1	0.1	0.1	98.7	98.8	55.58	55.58	55.58	55.58	55.58	55.58	55.58
CM-1800	CM-1800	Active	10/20/2021 11:34:00 AM	57.7	22.3	0.0	0.0	103.0	103.1	103.1	55.46	55.51	55.46	55.46	55.46	55.46	55.46
CB-1717	CB-1717	Active	10/19/2021 02:24:00 AM	57.7	22.0	0.0	0.0	123.4	112.7	123.4	52.05	52.05	52.05	52.05	52.05	52.05	52.05
PC-1480	PC-1480	Active	10/21/2021 09:46:00 AM	57.7	21.5	0.0	0.0	60.9	60.6	60.9	48.42	48.44	48.44	48.44	48.44	48.44	48.44
PV1693-9	PV1693-9	Active	10/21/2021 10:40:00 AM	57.7	22.3	0.0	0.0	96.9	96.8	96.9	53.34	53.32	53.32	53.32	53.32	53.32	53.32
CM-1793	CM-1793	Active	10/20/2021 09:15:00 AM	57.4	22.5	0.1	0.0	74.3	75.1	75.1	58.48	58.43	58.43	58.43	58.43	58.43	58.43
CM-1839	CM-1839	Active	10/20/2021 10:59:00 AM	57.4	22.6	0.0	0.0	101.1	101.3	101.3	19.96	20.11	19.96	19.96	19.96	19.96	19.96
PV1540-1	PV1540-1	Active	10/21/2021 10:24:00 AM	57.4	20.9	0.3	2.4	89.6	89.7	89.7	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86
PV1461-1	PV1461-1	Active	10/21/2021 10:24:00 AM	57.4	20.9	0.3	2.4	89.6	89.7	89.7	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86	50.86
PV1540-1	PV1540-1	Active	10/21/2021 08:53:00 AM	57.2	21.4	0.0	1.4	97.6	97.7	97.7	55.08	55.11	55.08	55.08	55.08	55.08	55.08
PV1540-1	PV1540-1	Active	10/22/2021 10:37:00 AM	57.1	22.8	0.2	0.0	51.3	51.0	51.3	42.75	42.82	42.75	42.75	42.75	42.75	42.75
N0000001	N0000001	Active	10/22/2021 10:37:00 AM	57.1	22.8	0.2	0.0	51.3	51.0	51.3	42.75	42.82	42.75	42.75	42.75	42.75	42.75
PV1692-2	PV1692-2	Active	10/21/2021 08:03:00 AM	57.0	20.0	0.0	0.0	119.3	111.1	111.1	49.51	49.51	49.51	49.51	49.51	49.51	49.51
04SC-11	04SC-11	Active	10/20/2021 11:48:00 AM	56.9	20.0	0.1	0.1	61.5	61.5	61.5	45.99	45.99	45.99	45.99	45.99	45.99	45.99
06SC-11	06SC-11	Active	10/20/2021 02:34:00 PM	56.9	20.4	1.3	2.4	68.9	68.9	68.9	57.08	57.11	57.08	57.11	57.08	57.11	57.08
N0000010	N0000010	Active	10/22/2021 11:40:00 AM	56.8	20.0	0.2	0.0	114.7	114.0	114.0	34.31	34.34	34.31	34.31	34.31	34.31	34.31
CB-1830	CB-1830	Active	10/20/2021 10:56:00 AM	55.7	20.0	1.2	3.1	90.9	90.3	90.3	56.57	56.57	56.57	56.57	56.57	56.57	56.57
PV1701-1	PV1701-1	Active	10/21/2021 10:56:00 AM	55.6	24.4	0.0	0.0	102.9	104.4	104.4	14.34	14.34	14.34	14.34	14.34	14.34	14.34
CB-2012	CB-2012	Active	10/21/2021 09:26:00 AM	55.1	25.2	0.0	0.0	49.1	49.1	49.1	41.41	41.41	41.41	41.41	41.41	41.41	41.41

21

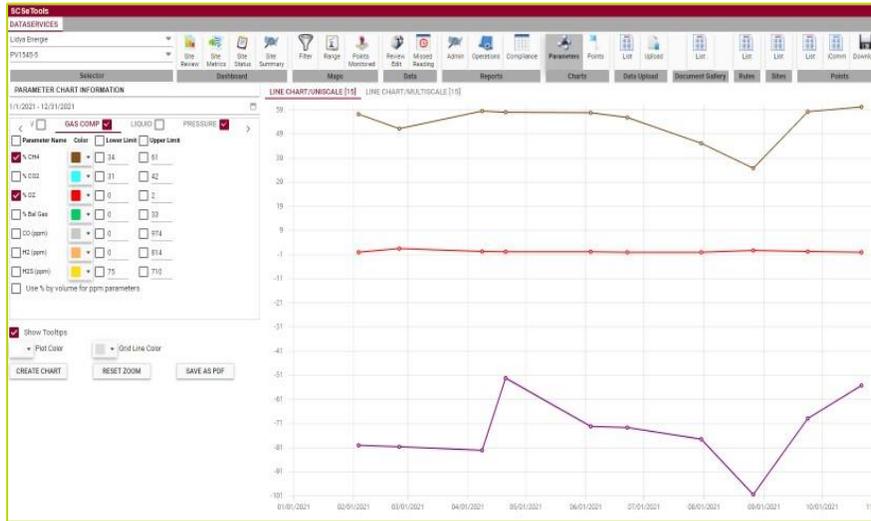
SCSe Tools - Analyses



22



SCSe Tools - Analyses



23



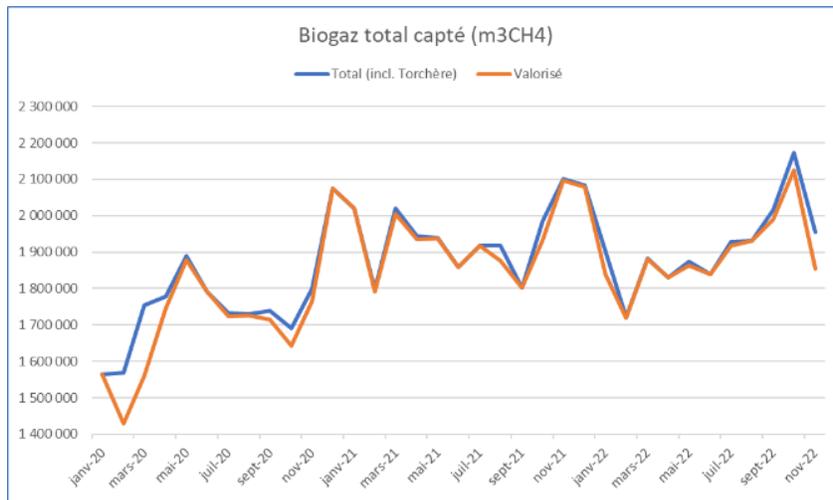
Captation des biogaz

Volume de biogaz traité au LET de Lachute (m3CH4)

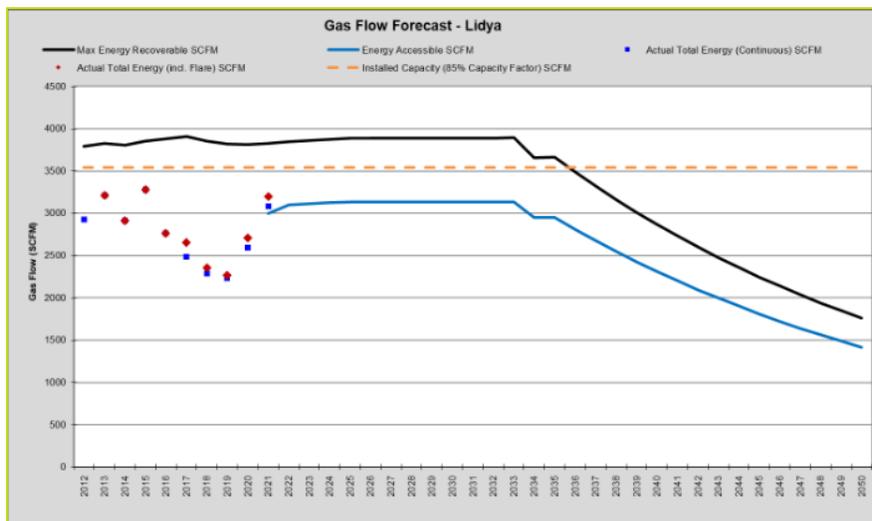
	2022		2021		2020	
	VALORISÉ	TORCHÈRE	VALORISÉ	TORCHÈRE	VALORISÉ	TORCHÈRE
Janvier	1 839 064	62 196	2 020 040	425	1 564 390	870
Février	1 719 639	930	1 790 086	7 017	1 429 243	140 159
Mars	1 881 291	432	2 004 541	15 939	1 559 641	194 649
Avril	1 831 071	50	1 934 737	9 822	1 744 539	32 608
Mai	1 862 192	12 578	1 936 874	2 991	1 878 555	10 190
Juin	1 839 483	0	1 859 384	0	1 790 752	0
Juillet	1 916 605	12 007	1 917 670	37	1 723 653	7 858
Août	1 930 922	365	1 876 654	41 094	1 725 630	3 822
Septembre	1 988 486	27 221	1 802 290	0	1 715 098	22 780
Octobre	2 123 818	47 960	1 933 263	52 950	1 643 690	46 402
Novembre	1 853 950	101 711	2 096 304	3 919	1 764 930	34 144
Décembre			2 079 660	2 942	2 075 233	382
TOTAL	20 786 521	265 450	23 251 503	137 136	20 615 353	493 866
	21 051 971		23 388 639		21 109 219	



Captation des biogaz



Évaluation de la production de biogaz



Échantillonnage torchère – Oct. 2021





**RAPPORT D'ÉCHANTILLONNAGE
R21-010-1v1
GOLDER
POUR
LYDIA ÉNERGIE**

13658, rue Voie, Boucherville (Québec), J4B 7H5
Téléphone : (450) 448-9119
Télécopie : (450) 448-1489
www.gastechno.com

Document communiqué à l'usage exclusif de Golder pour Lydia Énergie
02/10/2021



GA Techno Environnement

1 SOMMAIRE

La compagnie Golder a mandaté GA Techno Environnement inc. pour effectuer la caractérisation des émissions atmosphériques d'une source fixe.

CONCLUSION: de la campagne d'échantillonnage démontre que les émissions atmosphériques de la compagnie Lydia Énergie respecte les normes du PERSEB tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous pour les paramètres suivants : composés organiques pesants (moins autres que le méthane).

Tableau 1 : Sommaire des résultats

Lydia Énergie - Torchère			
Caractéristiques moyennes des gaz			
Identification GA Techno Environnement	GA-1		
Identification Client	Torchère		
Température	°C	586,3	
Vitesse	m/s	8,63	
Débit aux conditions de référence	Nm³/h (sec)	21388,7	
O ₂	%	18,29	
CO	ppm	8,46	
CO	ppm	153,10	
Émissions atmosphériques mesurées en volume (Nm³)			
COOT non-méthane	ppm	Min	3,00
		Moyenne	2,47
COOT non-méthane	ppm	Min	3,38
		Moyenne	2,57
Méthane	ppm	Min	1,17
		Moyenne	0,28

II. Conditions de référence (101,3 kPa et 20°C sur une base sèche)
 (autres) corrigés en base sèche sur une base COOT de référence.

Les méthodologies utilisées pour la campagne d'échantillonnage respectent les exigences du Cahier 4. Échantillonnage des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes du CEAQ. L'échantillonnage a été effectué le 11 mars 2021 et les analyses ont été effectuées par un laboratoire mobile GA Techno Environnement.

Document communiqué à l'usage exclusif de Golder pour Lydia Énergie
02/10/2021

27

Valorisation du biogaz

Lydia Énergie a une capacité installée de **11MW**

100% d'énergie renouvelable est injectée dans le réseau électrique national

320,000 tonnes de dioxyde de carbone valorisées

51GWh d'électricité produite annuellement

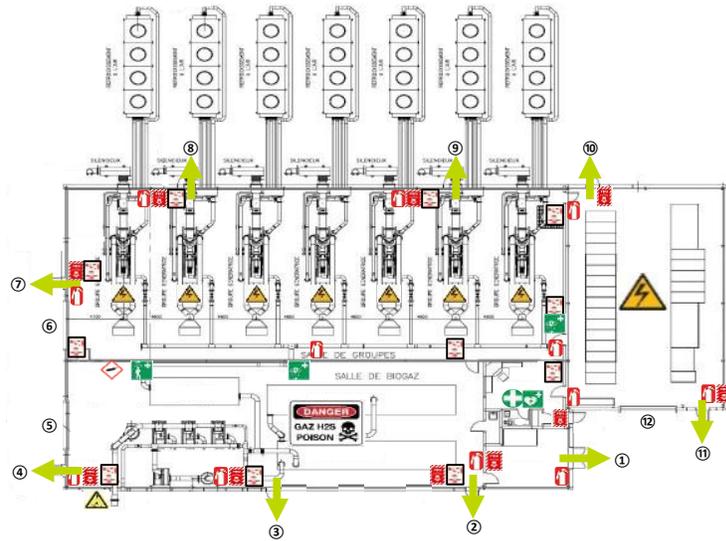
Compense les émissions de **83,250** voitures

Assez pour alimenter **7800** habitations en électricité

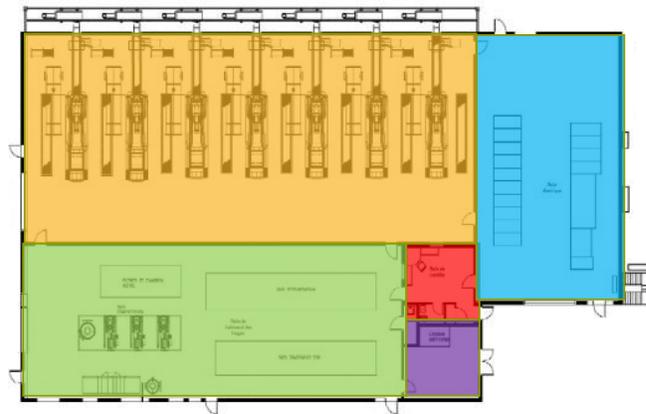


DEPARTMENT NA

2
8



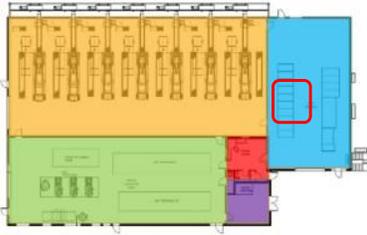
Les différentes zones intérieures de la centrale



- Salle de contrôle
- Salle de traitement
- Entrepôt
- Salle des groupes électrogènes
- Salle électrique



Salle de contrôle

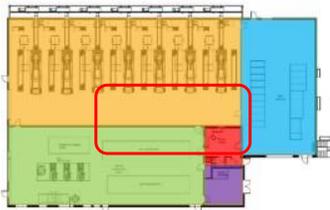


Centre d'opération de la centrale

- Départ / Arrêt des équipements
- Centre d'information
- Panneau de système de sécurité– le cœur de la centrale

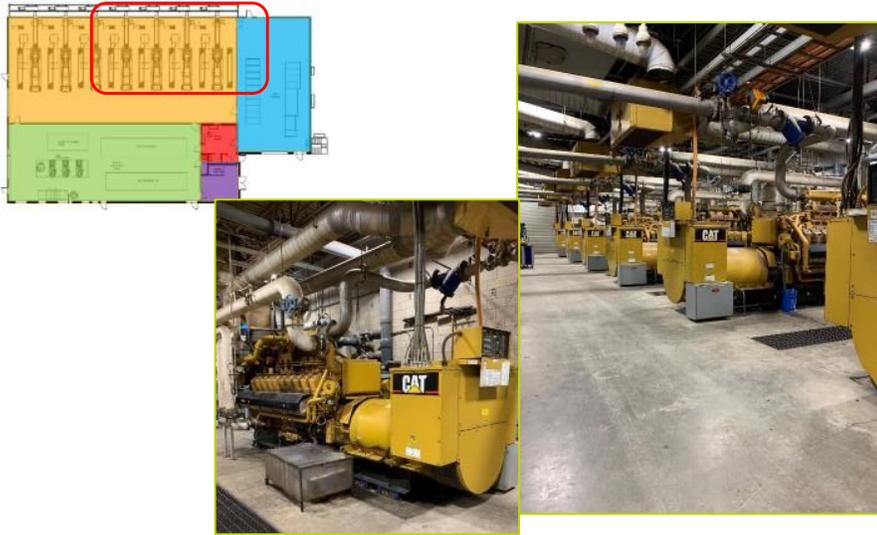
31

Salle de traitement



32

Salle des groupes électrogènes



33

Salle électrique



34

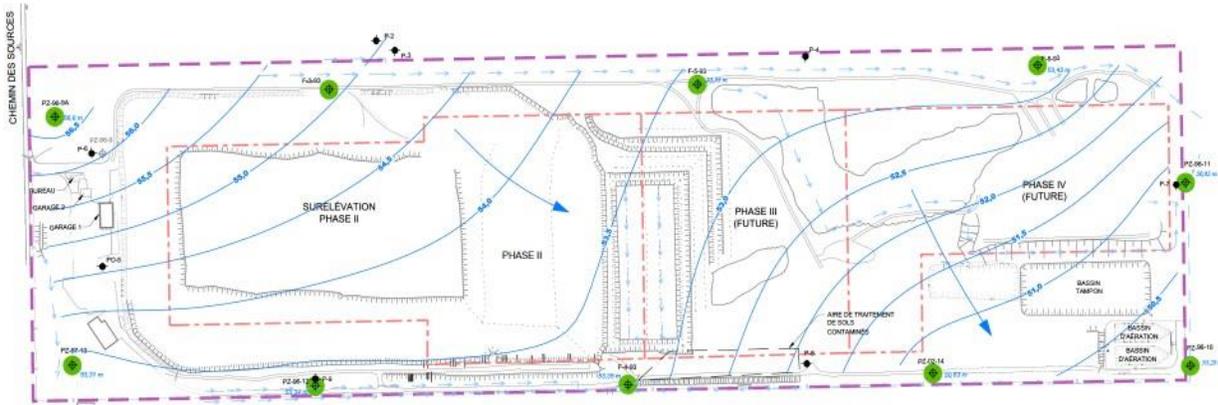


Gestion des biogaz- Suivi environnementaux

Puits de surveillance des biogaz

- Évaluation du niveau d'eau et des concentrations de méthane pour 8 puits de surface
- Vise à assurer une pleine efficacité du système de captage
- Fréquence : 4 fois par année – intervalle uniforme
- Constitue une exigence du REIMR
- Nombre de puits définis par le REIMR
 - 4 puits de base
 - 1 de plus par tranche de supplémentaire 8 hectares de zone de dépôt
- Localisation des puits définie lors de la demande de certificat d'autorisation

Gestion des biogaz Suivi environnementaux Localisation puits de surveillance des biogaz



37



Gestion des biogaz Suivi environnementaux

Puits de surveillance des biogaz

- % de méthane observé dans les puits
- Norme à respecter : 1,25 %

	P-2	P-3	P-4	P-5	P-6	P-7	P-8	P-9
Dec. 2021	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Mars 2022	0.0%	0.0%	Glacé	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Juin 2022	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Sept. 2022	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.0%

38



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux

Bâtiments et installations

- Mesure de surveillance du méthane
- Vise à assurer une pleine efficacité du système de captage
- Fréquence : 4 fois par année – intervalle uniforme
- Constitue une exigence du REIMR
- Faits saillants – dernière année :
 - Aucun dépassement
 - Norme : 1,25% de méthane

39



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux

Relevés des émissions surfaciques

- Exigence du REIMR
- Trois relevés par année (printemps, été, automne)
- Quadrillage complet de la surface du site



40



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux

Relevés des émissions surfaciques

- Appareil utilisé : instrument portable mesurant les émissions à 15 cm du sol, muni d'un GPS
- Données compilées automatiquement et géoréférencées afin de localiser l'endroit où elles ont été mesurées
- Valeur à respecter : 500 parties par million en volume (ppm)



41



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux Campagne : printemps 2022 (6 Juin)



42

Constats :

- 8 points de dépassement par rapport à la norme de 500 ppm sur 2154 points relevés (0.3 % des données prises)

Priorité de suivi

Plus de 500 ppm	8
Points de récurrence	0



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux Campagne : été 2022 (14 sept)



43

Constats :

- 5 points de dépassement par rapport à la norme de 500 ppm sur 2985 points relevés (0.18 % des données prises)

Priorité de suivi

Plus de 500 ppm	5
Points de récurrence	2



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux Campagne : automne 2022 (28 Novembre)

Rapport à venir

44

Constats :

- À venir

Priorité de suivi

Plus de 500 ppm	0
Points de récurrence	0



Gestion des biogaz- Suivi environnementaux

Suivi des relevés des émissions surfaciques – bilan annuel

Campagne	Nombre de dépassements supp. à la norme (500 ppm)	Moyenne de la concentration des dépassements (en ppm)
Printemps 2022	8	1076
Été 2022	5	855
Automne 2022	N/A	N/A
(Moyenne 2022)	6,5	965
(Moyenne 2021)	2,3	1575
(Moyenne 2020)	20,6	2417

45



Fonds de post-fermeture

Fonds de postfermeture

Responsabilités mutuelles des partenaires

- Chaque exploitant de lieu d'enfouissement a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion postfermeture du site (période minimale 30 ans suivant la fin de opérations d'enfouissement)
- Sommes versées sur chaque m³ reçu
- (Taux établi pour 2019-2023 = 1,16\$/m³)
- Accord nécessaire du MELCC pour retirer des sommes
- Montant fixé en fonction des coûts estimés des obligations de l'exploitant en période de postfermeture
- L'ensemble du site est visé par ce fond (Phases 3 et 4)

47



Fonds de postfermeture Responsabilités mutuelles des partenaires

RIADM	WM	EDL	Englobe
<ul style="list-style-type: none"> • Responsable du versement de la contribution dans le patrimoine fiduciaire (Engagement face au Ministère) 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la cotisation de la contribution, selon le Taux/m³ établi (Engagement face à la RIADM) 	<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	<ul style="list-style-type: none"> • N/A

48



Fonds de postfermeture Contribution aux fonds de fermeture

- Taux en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2023 : 1,16\$/m3
- Fonds requis à la fin de la Phase 4 : 14,87 millions \$

Année	Montants
1 ^{er} nov. 2021 – 31 oct. 2022	639 063 \$
Total accumulé (au 30 sept. 2022)	5 885 540,81 \$
Total à accumuler (d'ici fin de la Phase 4)	14,87 millions \$

49



Bilan des tonnages

Bilan des tonnages

Tonnage reçu en 2022

(période de référence au CA = 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022)

Tonnage reçu en 2022	2022	2021
Matières résiduelles (assujetties à redevance)	499 162t.m. (dont 8390t.m. en provenance de la RIADM)	490 519t.m. (dont 8530t.m. en provenance de la RIADM)
<i>Limite autorisée au CA (matières assujetties à redevance) : 500 000 t.m.</i>		
Matières non assujetties à redevance	153 233t.m.	201 357t.m.
TOTAL	652 395t.m.	691 866t.m.

51



Faits saillants – suivi des opérations (août, septembre, octobre)

1. WM
2. Englobe
3. EDL

Travaux en cours et à venir (WM)



Travaux d'enfouissement final de la portion sud de la cellule III-2
Recouvrement final des talus Nord et Sud de la cellule III-3
Continuité des opérations d'enfouissement dans la cellule III-4



Avancement du dossier de la demande de CA pour l'exploitation de la Phase IV
Envoi de l'appel d'offre pour débiter les travaux d'excavation en Janvier



ENGLOBE 

Comité de vigilance 8 décembre 2022

Rencontre trimestrielle du comité de vigilance et du comité de suivi des odeurs Site de compostage Lachute (Englobe Environnement)
Activités relatives opération de compostage

Décembre 2022 – Version 1.2.3



CONFIDENTIAL USE ONLY

Intrants sortants

GÉNÉRATEUR	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Lachute	120,35	195,50	77,03
Brownsburg-Chatham	62,20	101,63	55,65
Les serresLefort	-	22,39	43,56
Saint-André D'Argenteuil	44,38	50,72	27,73
St-Placide	31,06	42,27	21,48
MRC PaysD'En Haut	326,24	332,19	218,22
Lorraine	118,93	471,50	259,41
MRCVaudreuilSoulanges	706,43	616,05	491,91
Oka	49,36	88,32	91,50
Sainte-Anne Des Plaines	187,76	214,18	112,93
Blainville	580,99	1124,03	586,88
Saint-Joseph Du Lac	103,72	166,88	86,68
MRCBeauharnois	812,91	1040,63	634,97
EmballageLacroix	-	1,52	-
MRC Roussillon	1174,84	855,51	558,48
Canton de Gore	7,77	6,13	-
Total mensuel	4340,89	5381,03	3327,54
		Grand total:	13060,82

* En tonne

GÉNÉRATEUR	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Terreau fini			
Compost Végétal	2874	2581	626
		Grand Total:	4081

* En verge³

55

Sortie SSO

SSO	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Sortiemensuel	7813	3746	3486
% complété	85%	Total:	15045

- En M³
- (reste à sortir 7045 m3)

ENGLOBE



Opérations

***Tamisage 2 pouces ½
1VEG15
Tamisage 7/16 et
préparation
déménagement sur la
nouvelle plateforme (
parc roulotte)**

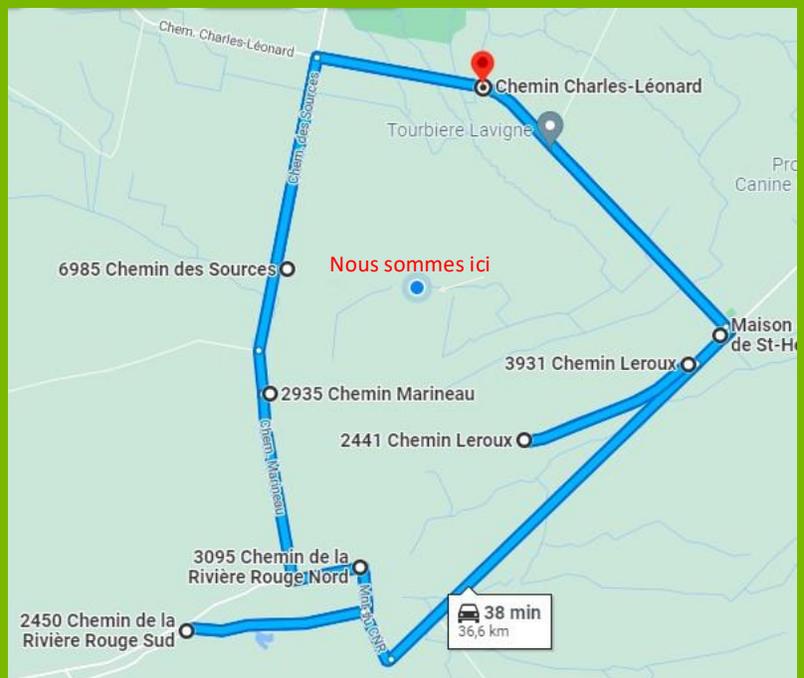


Suivi des odeurs

Tableau 2-1 Localisation des points d'observation

Numéro	Distance du site (m)	Orientation par rapport au site	Localisation
1.0	0	N/A	Site de compostage de Lachute
Secteur 1			
1.1	1000	O	Entrée du LET
1.2	1000	SO	Adresse civique 2800 chemin Marineau
1.3	2000	SSO	Adresse civique 2935 chemin Marineau
Secteur 2			
2.1	4100	SSO	Adresse civique 2 650 chemin Rivière Rouge
2.2	2900	S	Adresse civique 3095 chemin Rivière Rouge
Secteur 3			
3.1	1900	SE	Adresse civique 2441 chemin Leroux
3.2	3000	ESE	Adresse civique 3931 chemin Leroux
Secteur 4			
4.1	3400	E	Intersection chemin Lalonde et chemin Charles-Léonard
4.2	2200	NE	Adresse civique 3203 chemin Charles-Léonard

- * Aucune plainte odeur en juin, juillet et août
- Nous avons sondé certains citoyens avoisinant sur leurs perceptions des odeur depuis l'ouverture de la nouvelle plateforme



Nouvelle plateforme



59

Merci!!!!



ENGLOBE



Faits saillants – suivi environnemental

Faits saillants- Suivi environnemental

Mai à Octobre

- Aucun dépassement de charge



Faits saillants

Signalements événements nuisibles et visites du MELCC

Un signalement reçu pour la période août– septembre– octobre 2022

Date du signalement	Nature du signalement	Plaignant	Température – Vents	Causes et mesures correctives
8 Sept 2022	Odeurs de biogaz – secteur St-Hermas	Résident via courriel	19oC- Dégagé - 5Km Vers SE	Vérification des puits de captations et ajustement au besoin

63



Faits saillants

Signalements événements nuisibles et visites du MELCC

Aucun événement nuisible pour la période août– septembre– octobre 2022

Qui	Date	Événement	Plan correctif	Notes
WM				
Lidya Énergie				

64



Faits saillants

Signalements, événements nuisibles visites du MELCC

Une visite de l'inspecteur régional du MELCC pour la période août-
septembre – octobre 2022

Date de la visite	Nature de la visite	Recommandations	Mesures correctives
9 Août	Visite périodique	Aucune	N/A

65



Calendrier annuel 2023

Calendrier annuel 2023

Dates suggérées

- 8 mars 2023
- 8 juin 2023
- 15 septembre 2023
- 7 décembre 2023

Prochaine réunion

- Thèmes à déterminer lors de la rencontre de comité. Voici la liste en 2022:
 - Autorisation ministérielle - plateforme de compostage
 - Modélisation d'odeurs
 - Travaux en cours et à venir
 - Points de l'ordre du jour de T4-2021 non traités (suivi des opérations, bilan 2022 des signalements et des visites)

67



Portée de la diffusion documentation du comité (TES)

- Documents toujours publics : comptes rendus et annexes
- Possibilité pour les partenaires de transmettre de l'information privilégiée, en avertissant les membres
- Dans le doute : communiquer avec le partenaire ayant partagé le document

68





**Fin de la
rencontre**

**Joyeux temps
des Fêtes**